



COMMISSION FOOTBALL FÉMININ

Présidence : Jean Michel GABARD (16) – ERIC CORNIER (17) – Thierry GOBRY (16)

Membres présents : Mmes Béatrice GAVOILLE – Sylvie GOMEZ – Karine VERGNAUD - Mrs Claude FORT – Sébastien BRAULT (16)
Nelly MAGOT - Gaëlle FEDY – Olivier LAROCHE (17)

Membre excusés : Sylvie GAUTIER - Hugues LOGEAIS (16)- Cathy Bolatti(17) – Laurent Dautriche (17) – Céline Guillon (17) – Bernard Balageas (17) – Jean Philippe Ducoux (17).

Membre invité : Jean Charles GUIGUEN Vice Président District de la Charente

Les commissions féminines des Districts de la Charente et de la Charente Maritime se sont réunies le 15 juillet à Chateaubernard afin de mettre en place la saison 2020-2021.

Jean Michel Gabard ouvre la séance par un tour de table afin de faire connaissance. Il annonce également qu'il ne se représente pas au sein de la commission féminine de la Charente. S'il est élu à l'A.G. du 11 septembre, c'est Thierry GOBRY qui lui succédera. Pour le District de la Charente Maritime, Eric Cornier reste à la commande de la commission FOOTBALL FEMININ 17.

CHAMPIONNATS JEUNES

Eric Cornier informe qu'officieusement la reprise des championnats départementaux jeunes serait fixée au 3 octobre. Les engagements seront pris entre le 20 juillet et le 20 septembre.

La F.M.I sera obligatoire pour tous les championnats départementaux jeunes.

Tous les championnats féminins U 15F et U 18F seront entièrement gérés par la L.F.N.A. La date butoir des engagements étant fixée au 16 août 2020.

La F.M.I sera obligatoire.

Pour tous renseignements s'adresser uniquement à la LFNA .



COMMISSION FOOTBALL FÉMININ

CHAMPIONNATS SENIORES

Pour les championnats à 8 ou à 11 et pour la coupe des 2 Charentes faire les engagements uniquement sur foot club et jusqu'au 26 Août.

Pour les championnats à 11 bien respecter les règles de la LFNA, sachant qu'il y a une montée en R 2.

Les 2 commissions féminines des 2 Districts ont en projet d'établir 2 niveaux par catégorie afin de rendre plus accessible et attractif la pratique du football féminin. Tous les clubs vont être contactés afin de connaître leur avis.

FRAIS D'ARBITRAGE

Les frais d'arbitrage pour les matchs joués en Charente seront réglés par le District de la Charente qui débitera le club concerné et pour les matchs joués en Charente Maritime, le District de la Charente Maritime procédera de la même façon.

REMERCIEMENTS

Les Présidents et les membres des commissions féminines 16 – 17 remercient le club de Chateaubernard pour le prêt de ses installations pour cette réunion.

Remerciements à J Charles Guiguen pour ses interventions sur la F.M.I. et son soutien pour le développement du football féminin.

PROCHAINE REUNION DES COMMISSIONS 16 – 17

- Séniores : le 12 septembre à 14 h à Chateaubernard
- Jeunes : le 19 septembre à 10 h à Saintes

_Fin de réunion 17 h 15

Le Président (16)
J Michel GABARD

Le Président (17)
Eric CORNIER

Thierry GOBRY

La secrétaire
Béatrice GAVOILLE